



Convention CERA du 10 juin 2008

FAIRE ENTENDRE NOS VOIX !!!

Le président du Directoire invite les 3000 salariés au 1^{er} anniversaire de la caisse d'épargne Rhône-Alpes.

Le directoire pense que l'organisation d'une convention pour fêter cet anniversaire est une occasion de fédérer le personnel : **IL SE TROMPE.**

L'adhésion du personnel ne se décrète pas.

Les salariés de la CERA ne peuvent adhérer à une nouvelle entreprise qui ne provoque que la dégradation de leurs conditions de vie et de travail.

Un certain nombre de menaces externes planent sur notre réseau dont nous subissons les conséquences dans notre activité quotidienne.

Toutes les organisations syndicales de la CERA, avaient au mois de mars dressé une liste de points à améliorer en urgence, en demandant à la direction de répondre précisément lors d'un comité d'entreprise à venir.

Las, les réponses ne sont pas venues ou n'ont pas été du niveau espéré en particulier compte tenu de l'état de fatigue et d'exaspération des salariés.

La convention du 10 juin nous offre l'occasion d'interroger la direction par l'intermédiaire du Président du directoire sur les mesures qu'il compte prendre sur les points précis développés depuis le mois de mars.

Le décalage entre le coût d'une telle manifestation et les messages de restrictions budgétaires interpelle le personnel sur la cohérence de la politique de la direction.

Si toutes les Organisations Syndicales sont unies dans le mécontentement, chacune souhaite le manifester à sa manière. A notre sens une interpellation directe du président par les salariés a un autre impact et une autre force que toute autre action.

Les choses sont ainsi et toute décision est respectable.

Dans les jours prochains, les thèmes dont nous demandons le traitement par le Président du Directoire en début de convention, seront communiqués à l'ensemble des salariés.

Les questions portent entre autres sur l'organisation de la journée de travail, les horaires, les outils de suivi, les congés, les méthodes de management, les effectifs, les emplois, les salaires.

Pour nous, la direction ne peut éluder ces questions, sauf à prendre le risque d'un plus fort mécontentement qui cette fois ci se solderait par une mobilisation massive des salariés.

Par la force de notre détermination, faisons ensemble que le 10 juin, les conditions de travail soient au cœur des préoccupations du Directoire et que des réponses précises soient apportées pour l'amélioration de notre quotidien.

La convivialité ne se décrète pas plus que l'adhésion.

Ainsi le personnel qui souhaite manifester son mécontentement quittera la salle à 18h00 et / ou n'assistera pas au dîner.